



## Retraites Conseil des ministres

# Une intervention présidentielle qui conforte l'exigence de la mobilisation

mardi 13 juillet 2010

Lors de son intervention télévisée du 12 juillet, le président de la république a confirmé le contenu du projet de loi sur la réforme des retraites qui sera soumis aujourd'hui au Conseil des ministres.

Comme indiqué dans le communiqué de la CGT du 8 juillet, ce projet de loi n'a subi aucune modification, le gouvernement montrant en cela son refus d'entendre les salariés. Cette posture n'est pas pour surprendre. On se souvient que Messieurs Juppé et De Villepin tenait le même langage quelques heures avant de plier sous la pression populaire.

Sur le fond, il n'y a donc rien de nouveau et le président n'a fait que répéter ce qu'il martèle depuis déjà plusieurs mois, n'hésitant pas à manier le mensonge et l'omission. Ainsi, il prétend que tous les salariés qui ont commencé à travailler avant 18 ans partiront avant 60 ans. C'est un mensonge parce que cette possibilité ne serait ouverte qu'aux salariés qui ont commencé à travailler à 17 ans ou avant, et qui ont cotisé sans discontinuer. Nombre de salariés concernés qui ont connu le chômage et/ou la maladie ne pourraient accéder à ce dispositif.

Autre mensonge, le président affirme qu'il ne baissera pas les pensions. Comment peut-il tenir un tel propos alors qu'il sait très bien que les mesures imposées aux salariés et retraités par les réformes passées se traduisent d'ores et déjà par une « économie » de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Cette « économie » correspond bien à un rabougrissement des pensions. La question de l'emploi a été la grande absente de l'intervention présidentielle. C'est pourtant un des leviers essentiels pour financer durablement les retraites. La CGT estime que le plein emploi permettrait d'assurer la moitié des financements nécessaires. Assurément, la meilleure réponse réside dans la mobilisation.

**Dès ce jour, des dizaines de rassemblements unitaires se sont tenues dans l'ensemble des territoires pour montrer au gouvernement que les salariés ne s'en laisseront pas compter. Par ailleurs, des délégations CGT ont remis dans les préfectures les cartes pétitions signées (plus de 553 000). Malgré une chaleur estivale qui invite plutôt à l'indolence, les organisations de la CGT sont sur le pont et travaillent d'arrache-pied, aux côtés des autres organisations syndicales, à une rentrée offensive avec un premier rendez-vous d'envergure le 7 septembre.**

Montreuil, le 13 juillet 2010